

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMAGNAT**

Nombre de Conseillers

en exercice : 29
présents : 22
votants : 28

L'an mil neuf cent quatre vingt seize
le : **25 octobre**

le **Conseil Municipal** de la Commune de **ROMAGNAT** (Puy-de-Dôme)
dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire**,
à la **Mairie**, sous la présidence de **M. Bernard BRAJON, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 octobre 1996

OBJET :

**Elagage et
débranchement**

PRESENTS : MM BRAJON, PRUGNAUD, ACHARD, MALACAN,
HUGON, OLLIER, MME HUGOND, MM LEDIEU, BOREL, LACOSTE,
BRUGIERE, COUSTEIX, CAPEL, LORIN, PALLUT, PARDON, MME
BROUETTE, MM POITRINEAU, LOZET, CHAUFFOUR, Mlle
MENAGER, MR BRUN.

EXCUSES : MM LESCHER, SAUVADET, MME SIMON, MR
GENEIX, MME BLATTEYRON, MR BREARD.

ABSENTS : MR JAYON

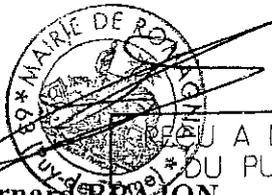
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à adresser une lettre recommandée avec avis de réception aux propriétaires fonciers dont les parcelles doivent être débroussaillées ou dont les arbres doivent être élagués,
- à donner à ces propriétaires un délai d'un mois pour réaliser ces travaux,
- au-delà de ce délai et en l'absence de justifications recevables fournies par ces propriétaires,
 - à faire effectuer ces travaux par une entreprise,
 - à facturer ces travaux aux propriétaires par l'intermédiaire du Trésor Public qui les poursuivra en cas de non paiement.

Fait en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

En Mairie, le 28 octobre 1996

Le Maire,


Bernard BRAJON.

LE 29 OCT. 1996

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT-FERRAND

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

29 OCT 1996

Publié ou Notifié le :

29 OCT 1996

